

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Structures aéronautiques et spatiales

Métiers de l'industrie : industrie aéronautique [LP]

 ECTS
60 crédits

 Durée
1 an

 Établissement
Université Paris
Nanterre

Présentation

La formation permet aux jeunes diplômés de s'insérer rapidement dans un milieu professionnel dont ils ont appris les fondamentaux techniques, le langage, les règles et les exigences en matière de réglementation et de sécurité. Les compétences acquises leur permettent d'exercer au sein d'entreprises variées (avionneurs, équipementiers, prestataires de maintenance aéronautique...)

Objectifs

Former en un an des techniciens supérieurs spécialisés dans le calcul de structures aéronautiques, en s'appuyant sur une formation académique à l'IUT et une longue période en entreprise (apprentissage : 34 semaines ou stage longue durée : 16 semaines).

La formation permet aux jeunes diplômés de s'insérer rapidement dans un milieu professionnel dont ils ont appris :

- le langage
- les règles
- les exigences en matière de réglementation et de sécurité
- les outils, informatiques en particulier (Logiciel de calcul éléments finis, ANSYS, logiciel de conception assistée par ordinateur, CATIA V5...)

Les + de la formation

Étudiants qualifiés fortement recherchés par les entreprises

De nombreux enseignements assurés par des professionnels du secteur (SAFRAN, Dassault Aviation, DGA, Airbus, ONERA...):

- Expertise technique
 - Étude de cas concrets
 - Formation directement en lien avec les compétences utiles pour l'insertion professionnelle
- Formation peu répandue en France

Programme

Contrôle des connaissances

L'assiduité est OBLIGATOIRE et fait partie prenante de la formation.

Les règles d'assiduité sont rappelées dans les dispositions G9 et G10 des Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C) 2020 - 2024.

Les M3C sont disponibles ici :



 Télécharger



<https://www.parisnanterre.fr/m3c-generales-2020-2024-977782.kjsp?RH=1463655719814>

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 16 semaines

Et après

Conditions d'admission

- DUT GMP, MP, SGM, GIM...
- BTS Aéronautique, CPI ,ATI
- L2 scientifique
- ...

Pré-requis obligatoires

Sélection sur dossier, entretien de motivation et/ou test de positionnement

Contact(s)

Poursuite d'études

Cette formation professionnalisante ne prépare pas à la poursuite d'études.

Les étudiants peuvent néanmoins poursuivre leurs études s'ils le souhaitent mais sans avis de poursuite d'études délivré par le responsable de la formation.

Insertion professionnelle

Favorisée par la forte implication des entreprises dans la formation et l'expérience acquise au cours des périodes d'alternance ou du stage.

Les métiers visés sont ceux d'Assistant Ingénieur ou Technicien Supérieur spécialisé en bureau d'étude et/ou calcul de structures applicables aux secteurs de l'aéronautique ou du spatial.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Philippe Vidal

✉ pvidal@parisnanterre.fr

Mireille Dagnon

✉ mdagnon@parisnanterre.fr

Lieu(x)

📍 Nanterre

En savoir plus

Liste des livrets étudiants par formation - IUT
Ville d'Avray

<https://cva.parisnanterre.fr/livrets-pedagogiques-2019-920436.kjsp?RH=1426847532554>



Admission

Organisation

18 semaines d'enseignement

Activités pratiques et projet tuteuré en petits groupes

Enseignements assurés à 60% par des intervenants du secteur aéronautique.

Période en entreprise :

- 16 semaines pour les étudiants

- 34 semaines pour les apprentis

